INFORMATIONS GENERALES

Le présent document a pour objet de fournir des informations générales sur les contrats de crédit à la consommation proposés sur le site www.cdiscount.com (ci-après le « Site »).

Les publicités relatives aux crédits à la consommation sur le site www.cdiscount.com sont diffusées par CDISCOUNT, agissant en qualité d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement non exclusif de CNOVA PAY pour le paiement par crédit en 4 fois, et de FLOA pour les autres produits de financement et solutions de paiement FLOA.

Le paiement par crédit en 4 fois

1. Identités.

Ces informations sont fournies par **CDISCOUNT**, société anonyme au capital de 87 122 439,88 €, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 424 059 822, dont le siège social est 120 Quai de Bacalan 33000 Bordeaux, numéro de téléphone : 09 70 80 90 50, adresse électronique : reclamations-octroi-4X@cnovapay.com, agissant en qualité de mandataire non exclusif du prêteur **CNOVA PAY**, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 8 000 000 €, immatriculée au RCS de Bordeaux, sous le numéro 827 802 737, dont le siège social est 120 Quai de Bacalan 33000 Bordeaux, agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR »), numéro de téléphone : 09 70 80 90 50, adresse électronique : reclamations-octroi-4X@cnovapay.com agissant en qualité de société de financement sous le numéro 78191, **en partenariat avec FLOA**, société anonyme au capital de 72 297 200 €, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 434 130 423, dont le siège social est 71 Rue Lucien Faure - Immeuble G7 – 33000 Bordeaux, agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR »), en qualité d'établissement de crédit sous le numéro 14628, n° ADEME FR200182_01XHWE.

2. Finalités.

Le crédit « Paiement en 4 fois » est un crédit à la consommation au sens de l'article L.312-1 du Code de la consommation. Il est soumis aux dispositions du chapitre II du titre Ier du livre III dudit code, dans leur rédaction issue de l'ordonnance n° 2025-880 du 3 septembre 2025 et du décret n° 2026-105 du 19 février 2026, conformément à l'article L. 312-4-1 du Code de la consommation.

Il s'agit d'un crédit affecté au sens de l'article L.311-1 11° et des articles L.312-44 à L.312-47 du Code de la consommation, qui permet à certains internautes clients de CDISCOUNT de financer exclusivement l'acquisition de certains biens ou services déterminés auprès de CDISCOUNT sur le Site.

3. Durée. Frais. Modalités de remboursement.

Le crédit « Paiement en 4 fois » comporte un délai de remboursement ne dépassant pas trois mois et est assorti de frais d'un montant négligeable. Les frais varient en fonction du montant du crédit.

Par exemple, pour un achat d'un montant de 100 € sur le Site, le montant total du crédit s'élève à 76,98 €, le coût total du crédit est de 2,65 € (correspondant aux frais de dossier) soit 2,65 % du montant de son achat, le montant total dû est de 79,63 €, et le TAEG est de 23,46 %.

L'emprunteur rembourse le crédit conformément à son échéancier, comportant un premier paiement comptant au jour de la commande (« J ») ; et trois (3) échéances de crédit, prélevées à Jour +30, Jour +60 et Jour +90.

Lors de sa commande sur le Site, l'emprunteur paie CDISCOUNT, pour le compte de CNOVA PAY, du premier montant de son échéancier via la carte bancaire renseignée au moment de sa commande.

L'emprunteur est informé que CNOVA PAY cède à FLOA le montant des trois (3) échéances du crédit, à savoir celles prélevées Jour +30, Jour +60 et Jour +90 du crédit. FLOA fait appel à CDISCOUNT aux fins d'encaisser et le cas échéant, de recouvrer le montant desdites échéances. Ces trois (3) échéances sont prélevées par CDISCOUNT mensuellement sur la même carte bancaire que celle utilisée par l'emprunteur aux fins du paiement comptant réalisé à J.

Par exemple, pour un achat d'un montant de 100 € sur le Site, les échéances sont versées comme suit :

- *Paiement Jour J : 25,67 € (dont 2,65 € de frais)*
- *Échéance Jour +30 : 25,66 €*
- *Échéance Jour +60 : 25,66 €*
- *Échéance Jour +90 : 25,66 €*

4. Conditions d'octroi.

Conditions tenant à l'emprunteur. Le crédit permet à certains internautes clients de CDISCOUNT de payer par crédit certains de leurs achats en quatre fois avec leur carte bancaire. Le crédit « Paiement en 4 fois » est réservé aux particuliers (personnes physiques majeures) résidant fiscalement en France Métropolitaine et utilisant une carte bancaire émise sous la marque CB, Visa ou MasterCard dont ils sont titulaires pour le paiement de leur commande sur le Site. La durée de validité de la carte utilisée doit être postérieure à la date de la dernière échéance du crédit.
Les cartes à autorisation systématique de type Electron ou Maestro, les e-cards, les cartes Indigo et American Express ne sont pas acceptées.

Evaluation de la solvabilité. Préalablement à l'octroi du crédit « paiement en 4 fois », CNOVA PAY procède à une évaluation de la solvabilité de l'emprunteur sur la base de certaines informations pertinentes. Cela permet d'évaluer le risque d'impayés et de déterminer son éligibilité au crédit. Le crédit ne peut être accordé que si le résultat de cette évaluation indique que l'emprunteur sera vraisemblablement en mesure de respecter ses obligations de remboursement.
CNOVA PAY se réserve le droit d'accorder ou de refuser le crédit dans un délai de 7 jours calendaires à compter de l'acceptation de l'offre de crédit. Le crédit sera définitivement accordé par CNOVA PAY, le jour où cette dernière aura informé l'emprunteur de sa décision de lui accorder le crédit « paiement en 4 fois » ou le jour de l'expédition de(s) la marchandise(s) si celle-ci intervient avant. Le silence vaut refus d'octroi du crédit.

5. Remboursement anticipé.

L'emprunteur peut à tout moment rembourser par anticipation, en partie ou en totalité, les sommes restant dues au titre du crédit. Pour cela, il doit accéder à son échéancier de paiement disponible depuis son compte client, rubrique « Mes paiements » et « Gérer mon échéancier ».
Aucune indemnité de remboursement anticipé ne sera réclamée à l'emprunteur.

6. Rétractation.

Conformément à l'article L.312-19 du Code de la consommation, l'emprunteur peut se rétracter de son contrat de crédit, sans motif, dans un délai de 14 jours calendaires. Ce délai court à compter de la date à laquelle le crédit a été accepté.
L'emprunteur peut exercer ce droit de rétractation en :

- renvoyant le bordereau détachable joint au contrat de crédit après l'avoir daté et signé, ou,
- adressant une notification écrite comportant toutes les mentions nécessaires que sont les nom, prénom et adresse, la date d'acceptation du crédit, ainsi que le numéro de la commande et le nom du vendeur le cas échéant.

Ces éléments doivent être adressés soit par email à retractation@floa.com, soit par courrier postal à FLOA, Centre de Relation Clientèle - TSA 62710 - 92894 Nanterre Cedex 9.

Le délai est réputé respecté si l'emprunteur envoie sa rétractation avant son expiration.
En aucun cas l'exercice de ce droit de rétractation ne donne lieu à un enregistrement sur un fichier.

- Si l'emprunteur choisit de se rétracter uniquement du crédit, l'emprunteur doit rembourser la totalité du montant du crédit. Pour cela, il doit accéder à son échéancier de paiement disponible depuis son compte client sur le site www.cdiscount.com, rubrique « Mes paiements » et « Gérer mon échéancier » pour procéder au remboursement du montant de son crédit. Dans ce cas, il peut conserver son produit et/ou service.
- L'emprunteur peut choisir de se rétracter de sa commande de produits ou services pour laquelle il a souscrit le crédit, cette rétractation entrainera la résiliation du contrat de crédit affecté.

Cette rétractation devra être réalisée conformément aux dispositions contenues dans les conditions générales de vente de CDISCOUNT ou des CGU Marketplace. L'emprunteur devra procéder à la restitution du produit à CDISCOUNT dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 14 jours à compter du jour où il aura communiqué sa volonté de se rétracter.
Dans ce cas, l'emprunteur sera remboursé du montant payé au comptant au jour de sa commande, dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours qui suivent la réception de sa demande de rétractation :

- En cas d'annulation de la totalité de sa commande auprès de CDISCOUNT, (i) CDISCOUNT est en charge du remboursement sur sa carte bancaire du montant du paiement réalisé à J et (ii) FLOA procède à l'annulation des échéances de crédit à venir.
- En cas d'annulation partielle de sa commande auprès de CDISCOUNT, CDISCOUNT (i) procède au remboursement sur sa carte bancaire du montant éventuellement trop perçu, c'est à dire de la différence entre le montant de la commande annulée et le montant des échéances éventuellement déjà prélevées et (ii) FLOA annule les échéances de crédit à venir.

7. Conséquences en cas d'un défaut ou retard de paiement de l'emprunteur.

En cas de défaillance de la part de l'emprunteur dans les remboursements, FLOA pourra exiger le remboursement immédiat du capital restant dû. FLOA pourra lui demander une indemnité égale à 8% du capital restant dû. Si FLOA n'exige pas le remboursement immédiat du capital restant dû, elle pourra exiger, outre le paiement des échéances échues impayées, une indemnité égale à 8% desdites échéances.

L'emprunteur en est informé par écrit et invité à régulariser sa situation. Les relances et le recouvrement amiable des sommes impayées sont assurés par CDISCOUNT, pour le compte de FLOA qui l'a mandaté aux fins de procéder aux appels des mensualités et éventuelles indemnités de retard dues au titre des présentes par transactions monétiques de paiement au travers de la carte bancaire fournie au moment de la conclusion du contrat de crédit.

Lorsque les sommes impayées atteignent un montant au moins égal à deux échéances et à 150 euros, l'emprunteur est mis en demeure de régulariser sa situation et est informé par écrit que cet incident de paiement sera déclaré au Fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers (FICP), géré par la Banque de France, s'il ne régularise pas sa situation dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de cette notification. À défaut de régularisation dans ce délai, l'incident est déclaré au FICP et l'emprunteur en est informé par FLOA. L'inscription est radiée dès le paiement intégral des sommes dues et, à défaut, au terme d'un délai de cinq ans à compter de la date à laquelle l'incident est devenu déclarable.

Les produits de financement et solutions de paiement proposés par FLOA.

Les informations générales sur les produits de financement et solutions de paiement proposés par FLOA sur le Site, à savoir notamment la carte bancaire Cdiscount et le paiement de 10 à 48 fois avec FLOA, sont disponibles dans les informations générales FLOA.